



République française - Département des Bouches du Rhône - Arrondissement d'Arles
Commune de Saint-Étienne du Grès

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean MANGION, Maire.

Présents : Jean MANGION – Claude SANCHEZ – Inès PRIEUR DE LA COMBLE – Edgard MARECHAL – Céline CASTELLS – Yves DURAND – Jacques JODAR – Hélène MARTIN – Augustin TEYSSIER – Elisabeth RABOUIN – Christiane BOYER – Catherine VERAN – Denis ARNOUX – Gérard GALLE – Jean-François GALERON – Séverine GANGA – Aurélie ISNARD.

Pouvoirs donnés : Audrey ALLEMAND à Claude SANCHEZ

Absent : Gérard BLANC

Secrétaire de séance : Monsieur Augustin TEYSSIER

Délibération n° 2023/090 : Mise à jour du projet culturel, scientifique, économique et social de la Commune de Saint Etienne du Grès pour l'année 2024

Rapporteur : Elisabeth Rabouin

Par délibération N°2022/012, le Conseil municipal approuvait le projet culturel, scientifique, économique et social de la commune de Saint-Etienne du Grès en vue de développer une offre culturelle de qualité, reconnue, variée et accessible à tous.

Ce projet était l'aboutissement de la collaboration de la Commune, de la DRAC PACA et de la Bibliothèque Départementale.

Pour mémoire, le Pôle Culturel a vocation à être un lieu de 3^{ème} type où s'ajoute à l'offre de lecture une offre culturelle plurielle, qui n'oublie aucun public, un lieu ouvert vers une multiplicité d'autres actions et qui doit s'adapter aux évolutions du village et de la société.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- Moderniser la Bibliothèque (extension des horaires d'ouverture, adaptation de l'offre documentaire, renouvellement du fonds documentaire)
- Proposer de nouvelles actions et de nouveaux services (espace numérique, rencontres d'auteurs, conférences, ateliers thématiques)



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS

Porte des Alpilles

Accusé de réception en préfecture
013-211300942-20231213-DEL-2023-090-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- Repenser les espaces intérieurs et extérieurs (espace jeunesse, mobilier renouvelé, espaces lecture matérialisés)
- Développer des synergies (Maison du Bel âge, EPHAD, communes environnantes, école)
- Faire du Pôle culturel un lieu marqueur d'identité et de création du lien social (café parents/enfants, cafés provençaux)

Depuis cette adoption, une démarche participative a été lancée permettant d'associer les habitants et usagers de la bibliothèque à son devenir. Cette démarche participative a pris la forme d'ateliers participatifs qui ont amené l'assistant à maîtrise d'ouvrage désigné par la Commune à produire un plan d'usage du futur bâtiment ainsi qu'un cahier des charges destinés à lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet.

Les ateliers participatifs ont également permis de dégager deux axes de travail prioritaires pour l'année 2024 : la co-construction des actions du pôle culturel avec les usagers et le renforcement ainsi que la structuration de l'action culturelle.

L'avancée du projet nécessite de rendre compte de ces éléments dans le projet culturel, scientifique, économique et social mis à jour en conséquence.

L'exposé du rapporteur entendu,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des 18 suffrages exprimés,

APPROUVE le projet culturel, scientifique, économique et social de la Commune mis à jour pour l'année 2024

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,
Jean MANGION

Acte rendu exécutoire après publication ou notification en date du
Le délai de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille contre la présente délibération est de deux mois.

Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr »